#### Informations de base

### 2023/2659(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Mécanisme de sanctions pour les défauts de règlement relatifs aux transactions compensées soumises par les contreparties centrales pour règlement

Complétant 2012/0029(COD)

### Subject

- 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières
- 2.50.04 Banques et crédit
- 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes
- 2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
19/04/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)02484	
19/04/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
10/05/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/07/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		
		1	

Informations techniques		
Référence de la procédure	2023/2659(DEA)	
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2012/0029(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	ECON/9/11792	

## Portail de documentation

Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)02484	19/04/2023	
		·	

# Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
LALUCQ Aurore	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	31/05/2023	Deutsche Börse AG